

Holtzemer

la gazette de notre village



Votre rendez-vous régulier avec la Commune de Holtzheim

Édito



Cette gazette d'avril 2015 marque tout d'abord, une année de gouvernance par la nouvelle municipalité. De nombreux choix ont été entrepris dans divers domaines : économique, social, environnemental, urbanistique, associatif, culturel...

Avec la même ardeur au travail et le même souci d'améliorer la qualité de vie des « holtzemer », nous poursuivons ces divers projets. Merci pour votre confiance, merci aux élus pour la forte cohésion qui règne au sein du Conseil Municipal.

C'est ainsi que la vie du village évolue au rythme des décisions récemment votées.

En l'occurrence, les choix budgétaires de la nouvelle année 2015 reflètent une double stratégie à la fois d'économies et d'investissements futurs nécessaires au fonctionnement des écoles et du monde associatif de Holtzheim. Une récente réunion publique concernant l'état des finances municipales a permis l'explication de cette stratégie financière.

La transparence donnée en matière de finances vaut aussi pour les risques existants et les moyens de se protéger dans notre village ; le résumé sous forme de fiche pratique du DICRIM « Document d'Informations Communales sur les Risques Majeurs » est joint : faites en bonne lecture !

Il en est de même du tout nouveau guide pratique de la commune de Holtzheim où vous trouverez maints contacts, informations administratives, numéros utiles et communication sur notre vie locale. Ce guide devrait permettre aux nouveaux résidents de bénéficier de quelques repères dans notre commune : c'est également un livret d'accueil.

Enfin cette gazette nous donne aussi l'occasion de relever les nombreuses initiatives qui ont eu lieu au cours des dernières semaines ; le carnaval des enfants, le marché hebdomadaire, la chasse aux œufs... Autant de manifestations très appréciées par un public de plus en plus nombreux, autant d'occasions propices à créer le lien social et à dynamiser la vie de notre village en ce printemps 2015.

votre Maire
Pia IMBS

N°8
Avril - 2015

Dans ce numéro...

LES DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

Nos projets financiers pour 2015 et les années à venir

UN POINT SUR LA CIRCULATION

Un point sur les avancées de la Commission de Circulation

LE NOUVEAU MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Un beau succès

LA NOUVELLE CHASSE AUX ŒUFS

Retour sur un beau moment de convivialité

ET PLUS ENCORE... Brèves, infos, agenda culturel...

Les décisions budgétaires de l'année 2015

Le Conseil Municipal du 13 mars 2015 a pris d'importantes décisions budgétaires.

Ces décisions ont été présentées et débattues lors d'une commission des finances élargie aux élus le 12 février 2015.

Puis, la municipalité, fidèle tant à sa démarche participative visant à informer les élus très en amont qu'à sa démarche de transparence, a organisé une réunion publique consacrée aux finances, le 19 février 2015 : plus de 80 citoyens de Holtzheim étaient présents à cette rencontre. Nous leur avons fait part de l'état des comptes à notre arrivée, de l'évolution de la gestion du budget 2014 et de nos projets financiers pour 2015 et les années à venir.

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES :

1. Assainir la situation pour redevenir crédible auprès de nos interlocuteurs financiers :

- en premier lieu, auprès de la Préfecture qui avait signalé l'aggravation de la situation financière de la commune. De fait, les comptes 2015 seront réexaminés avec attention ;
- auprès des banques également, en cas notamment de nouveaux prêts que nous aurions à contracter dans le futur ;

d'où le souhait de réaliser, dès à présent, des économies substantielles et de choisir de constituer des réserves pour faire face à nos emprunts futurs et aux remboursements des échéances des emprunts.

C'est ainsi que nous constatons qu'au 1^{er} janvier 2015, l'encours s'élève à 3.936.524.- €, d'où un endettement par habitant qui passe de 1.294.- € à 1.149.- € au 1^{er} janvier 2015, **soit une baisse de 145.- € par habitant.**

Le budget 2014 se clôture d'ailleurs avec un solde excédentaire de 252.838.- €, contre 101.200.- € en 2013.

Cependant de nouvelles contraintes budgétaires apparaissent en 2015, elles sont liées à la participation des collectivités territoriales au rétablissement des comptes publics et aux engagements communautaires de la France.

De fait pour Holtzheim, nous observons une baisse des dotations financières par rapport à 2013 ; un document émanant de l'Association des Maires de France estime notre perte de contribution à 46.198.- € pour 2015, à 79.067.- € pour 2016 et à 111.936.- € pour 2017.

Dans ces conditions, la municipalité maintiendra son plan d'économie tout en soutenant l'investissement public sur un certain nombre de chapitres correspondant aux points forts de son programme.

2. Se donner les moyens de nos projets de développement du court et moyen terme : autant en 2014 qu'en 2015, nous poursuivons des opérations d'investissement dans nos bâtiments publics, auprès des écoles, dans la salle de la Bruche etc.

Ainsi en 2015, le Conseil Municipal a principalement validé les investissements suivants :

Service	Poste principal de dépense	Montant
Affaires immobilières	Achat maison 15 rue de l'École pour permettre un agrandissement des locaux dits « scolaires »	90.000.-€
Mairie	Dont équipement du policier municipal partagé avec Achenheim et Oberschaeffolsheim	20.600.-€
Mairie annexe	Dont accès aux personnes handicapées	13.600.-€
École	Dont sanitaires, carrelage, mise aux normes électriques	21.550.-€
Football	Dont sanitaires et travaux électriques	16.700.-€
Service technique	Dont achat tondeuse et véhicule	26.400.-€
Développement durable	Dont une cuve enterrée de récupération d'eau de pluie	16.000.-€
Salle de la Bruche	Dont étude de l'extension de la salle	46.300.-€
Électricité	Dont mise en place progressive d'éclairage public à leds	18.000.-€
Église	Étanchéité du toit	32.000.-€

Par ailleurs, des grands projets d'investissements en 2016 et 2017 et au-delà ont été programmés :

- **En tout premier lieu l'agrandissement de la salle de la Bruche pour adjoindre à cette dernière une salle multisports ;**
- **La rénovation du chauffage de l'Église ;**
- **Le soutien à l'effacement du seuil dans le lit de la Bruche derrière les étangs de pêche ;**
- **La mise en conformité accès handicapés des bâtiments publics.**

C'est bien au regard de ces projets budgétaires pluriannuels qu'un besoin de recettes supplémentaires à capitaliser, s'impose.

Face à une baisse de la dotation de fonctionnement par l'État, face à un endettement record de la Commune, la voie de la hausse de la fiscalité s'impose.

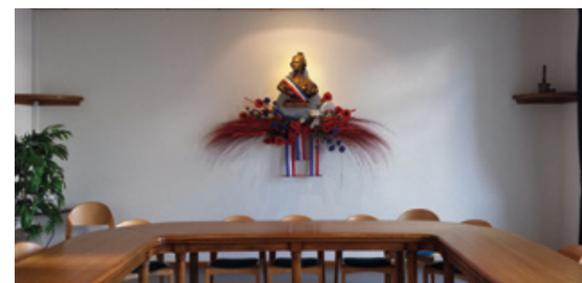
Elle se traduit, pour la Commune de Holtzheim, par une hausse de la taxe d'habitation passant de 16,67 % à 17,84 %, d'une hausse de la taxe foncière bâtie de 15,36 % à 16,44 % et d'une hausse de la taxe foncière non bâtie passant de 62,06 % à 66,40 %.

En prenant l'hypothèse d'une hausse de 1,5 point et sur la base d'un nombre d'habitants stationnaire dans notre commune de Holtzheim, on observe une évolution moyenne mensuelle de la taxe foncières + taxe d'habitation de :

- 6.- € pour un foyer sans enfants ou avec 1 enfant, habitant une maison ;
- 5.- € pour un foyer avec 2 ou 3 enfants, habitant une maison ;
- 4.- € pour un foyer sans enfant ou avec un enfant, habitant un appartement ;
- 3.- € pour un foyer avec 2 enfants en appartement ;
- 6.- € pour un foyer avec 3 enfants en appartement

EN RÉSUMÉ, IL CONVIENT DE RETENIR LES TROIS POINTS SUIVANTS :

- un poids de la dette à assumer en dépit des économies réalisées et à poursuivre ;
- une baisse régulière et forte de la dotation de l'État ;
- un besoin d'investissements publics en 2015 - 2016 et des grands projets au-delà avec une évolution supportable de la fiscalité.



Conseil Municipal du 13 mars 2015

Dans le cadre des décisions budgétaires, le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif 2014, le compte de gestion 2014, les taux des impôts 2015, le budget primitif 2015 ainsi que la ligne de trésorerie.

Le Conseil Municipal a également voté une subvention de 7.500.- € en faveur du Centre Communal d'Action Sociale afin de soutenir la politique sociale de la commune (fête des aînés, intervention pour aider les personnes en difficulté...).

Les subventions en faveur de l'ensemble des associations ont été allouées à hauteur de 300.- € pour chacune d'entre elles, augmentées si besoin des frais liés à la location de salles extérieures et/ou à l'organisation de manifestations particulières.

La vente des biens 75 rue de Lingolsheim et 26 rue du Lieutenant Lespagnol se poursuit, le Conseil Municipal a approuvé le principe d'une large communication de ces ventes en direct via la Commune, voire à terme via une agence immobilière.

Le Conseil Municipal a voté à une large majorité son engagement à signer la pétition nommée « **Alsace, retrouve ta voix** » mise en place afin de recueillir les signatures des alsaciens pour contrer le projet de la grande région. Si 10 % des alsaciens signent cette pétition, un référendum pourrait être demandé afin de reconsidérer la décision de fusion de l'Alsace - Lorraine et Champagne Ardennes. ■

DU CHANGEMENT AU CONSEIL MUNICIPAL



Christelle STURTZ a démissionné du Conseil Municipal le 5 mars 2015. Notre championne de karaté, très sollicitée par ses responsabilités et sa notoriété télévisuelle, a préféré renoncer à sa fonction de conseillère en continuant de collaborer à diverses commissions. **Guy ROLLAND**, candidat suivant sur la liste « Avenir Holtzheim 2014 » l'a remplacé selon les règles en vigueur. Bénévole dans quelques associations, il était déjà un membre actif de trois Commissions municipales. ■

La réception d'un nouveau minibus

Le 13 mars 2015, en présence de tous les chauffeurs bénévoles, la Commune a réceptionné un nouveau minibus permettant à ses aînés d'aller faire leurs courses. Le véhicule, une occasion récente, a aimablement été offert par M. Ferry, Président des magasins Leclerc de Geispolsheim et de Holtzheim. Le Crédit Mutuel Horizon, représenté par son Président, M. Dickely et son nouveau Directeur, M. Ochs, continue de prendre en charge l'assurance du véhicule. Les deux entreprises ont souligné l'importance des liens sociaux à entretenir avec la Commune et les associations. L'ancien véhicule finira sa carrière à l'EHPAD de Holtzheim (Maison de retraite) à qui il a été offert. ■

Un point sur la circulation

Depuis l'arrivée de la nouvelle municipalité, la Commission de Circulation a travaillé activement afin de trouver une solution alternative à l'épineux problème de circulation régnant sur la Commune.



De nombreuses réunions ont eu lieu au sein même de la Commission, mais également avec toutes les instances concernées tant au niveau de l'Eurométropole que des services de la Direction Départementale des Transports.

Si les premières conclusions furent un peu rudes, nous obligeant à abandonner la mise en place des sens uniques plébiscités par bon nombre d'entre vous et dont le coût excédait manifestement la capacité financière de la Commune, les dernières réunions nous permettent d'envisager cet aspect de notre programme plus sereinement.

Ainsi les axes principaux de la Commune, à savoir notamment les **rues de Wolfisheim et de Lingolsheim**, feront l'objet d'études approfondies en vue de leur réaménagement courant 2017 pour la première et 2018 pour la seconde.

La **mise en place d'écluses et de chicanes**, combinée à la réfection et à l'agrandissement des trottoirs, obligera les automobilistes à une conduite plus respectueuse des limitations de vitesses et permettra aux piétons et cyclistes de se déplacer de manière plus sécurisée.

D'un point de vue financier et malgré la baisse des dotations, ces deux aménagements devraient pouvoir s'inscrire dans les enveloppes octroyées à la Commune dans le cadre des opérations dites d'intérêt local (T1 & T2) et d'intérêt métropolitain (T3).

Dans l'immédiat et à titre d'essai, l'implantation d'une écluse provisoire a d'ores et déjà été programmée au niveau des n° 21 - 23 - 25 - 26 & 28 de la rue de Lingolsheim ; les travaux devraient être réalisés courant de l'été afin que l'installation soit opérationnelle pour la rentrée.

Concernant l'aménagement du centre du village, les études d'usage sont en cours et les premières projections devraient être soumises à l'étude de la commission début du 2^e trimestre 2015 en vue de la réalisation des travaux courant 2016.

Enfin, **les travaux de la passerelle** en mode « doux piétons - cyclistes » à réaliser entre la rue de la Bruche et la rue de Hangenbieten, devraient démarrer en février prochain. ■





Le nouveau marché hebdomadaire

Par une très belle journée printanière, le samedi 28 mars eut lieu l'inauguration du tout nouveau marché hebdomadaire. **Fort de près de 30 commerçants présents** (dont la moitié proposant des produits alimentaires), il s'étire sur toute la rue du Lieutenant Lespagnol, rendue piétonne pour l'occasion, les samedis matins de 7 h à 12 h.

Les voisins, amis et personnes des villages alentours s'y croisent et profitent de l'occasion pour en faire un lieu d'échanges et de convivialité. Le cœur du village, que nous souhaitons redynamiser et redessiner, reprend ainsi à nouveau vie.

Cette initiative communale, patiemment élaborée, a été épaulée par des professionnels et les marchands qui œuvrent à la réussite de ce marché. Nous tenions à les remercier.

Pour rappel, vous y trouverez de la boucherie, charcuterie, volaille, poisson, fromage, vin, pain bio, fruits et légumes, olives, thés et confitures, de nombreux plats cuisinés, des produits asiatiques et italiens mais aussi de la confection homme, femme et enfants, des bijoux, de la maroquinerie, des articles de ménage, des jouets, des nappes, des replants et des fleurs.

L'ouverture d'une nouvelle micro-crèche privée du réseau « les crèches de Tilio » et présentation aux assistant(e)s maternel(le)s

Les responsables des « crèches de Tilio » ont présenté à la Commission Petite Enfance et Écoles, courant février, le projet d'une nouvelle micro-crèche.

Dès la rentrée 2015, elle pourra accueillir 10 enfants, âgés de 10 semaines jusqu'à leur entrée en maternelle, du lundi au vendredi de 7 h à 19 h.

Elle se situera au centre du village, **25 rue de l'Angle**, dans les locaux de l'ancien restaurant « La Couronne » ; un bel espace de 106 m² sans compter les aménagements extérieurs.

Trois professionnels de la Petite Enfance seront encadrés par une éducatrice de jeunes enfants, référente technique de la structure.

L'équipe sera au plus près des enfants pour les accompagner vers l'autonomie, en respectant le rythme de chacun et en leur garantissant une sécurité maximale.

En mars, une réunion de présentation de cette crèche privée à destination des assistant(e)s maternel(le)s de la Commune a eu lieu, et un partenariat a été proposé dans le cadre de la mise en place d'ateliers musicaux ou d'éveil.

Pour tous renseignements et pré-inscriptions, rendez-vous sur le site : www.tilio.fr ou appelez le **06 36 60 03 78**



La nouvelle chasse aux œufs à Holtzheim

Après une semaine bien maussade, c'est sous un beau soleil qu'enfants et parents se sont retrouvés, ce lundi de Pâques, pour participer activement à la première **chasse aux œufs**, organisée pour les plus jeunes par la Commune.

Munis de sacs et de paniers, les nids et cachettes savamment préparés par les assistants de Maître Lapin, furent rapidement pris d'assaut par les jeunes Holtzemer ; exclamations joyeuses et rires ont résonné tout au long de cette belle matinée festive, puis petits et grands sont retournés chez eux avec leurs paniers bien remplis d'œufs et de chocolats.

Un grand merci à la Commission Patrimoine pour son implication dans le succès de cette initiative à renouveler !



Le retour sur le Carnaval des enfants

Le samedi 7 mars s'est déroulé le traditionnel Carnaval organisé par la Commune et l'association JAH.

Dès 14H00, sous un beau soleil, de très nombreux enfants déguisés, accompagnés de leur famille, se sont regroupés afin de passer un agréable après-midi.

À 14H30, avec le soutien de la Gendarmerie, de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers et des nombreux bénévoles, la cavalcade s'est élancée dans les rues du village, au rythme des Karäib VIBE et des Brichwaggas.



Tout au long de l'après-midi, les animations se sont succédées sous la houlette de Stéphane, magicien animateur et de son équipe enchaînant tours de magie, maquillages et défilé-concours des enfants.



Au final, de beaux lots (entrées à divers parcs d'attractions, cinéma...) ont récompensé les heureux gagnants grâce à l'aide de partenaires généreux et tous les enfants sont rentrés chez eux avec un cadeau souvenir de cette journée.

Bénévoles et organisateurs n'ont ménagé ni leurs efforts, ni leur temps pour faire de cet après-midi un succès et un beau moment de partage.

Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine...

La recherche de pompiers volontaires...

La municipalité de Holtzheim, en accord avec la section locale des **Sapeurs-Pompiers de Holtzheim**, soutient le recrutement de Sapeurs-Pompiers afin d'étoffer la section locale.

Les conditions à remplir sont les suivantes :

- être âgé de 16 ans révolus et avoir une autorisation parentale
- aimer le sport
- avoir l'esprit d'équipe
- vouloir aider son prochain

Si vous estimez correspondre à ce profil, nous vous proposons de prendre contact avec M. Rémy HIETTER, chef de la section ou tout autre sapeur-pompier ou encore de retourner le talon ci-dessous :

Il est prévu d'organiser, avec toutes celles et tous ceux qui se seront manifestés, une rencontre conviviale au cours de laquelle vous sera exposé le fonctionnement d'une section locale (formation en secourisme, lutte contre les incendies ...).

RECHERCHE POMPIERS

Talon - réponse à retourner à la mairie ou à tout sapeur-pompier

Nom : Prénom : Age :

Adresse :

Téléphone : Mail :

UN RENDEZ-VOUS « CINÉ » RÉGULIER POUR LES JEUNES

En complément du prochain programme de l'été jeune (10-20 ans), nous vous proposons des soirées cinéma les vendredis 22 mai, 19 juin et 3 juillet à 20h.

Une nouvelle installation vidéo à la médiathèque vous permettra de profiter pleinement de la projection.

Le titre de la comédie sera affiché à la médiathèque les jours précédents la diffusion. À l'issue de la projection, nous vous proposerons de choisir, entre plusieurs titres, le film de la séance suivante.

Venez nombreux et profitez de ces soirées gratuites.

LE COLLÈGE GALILÉE À LINGOLSHEIM

Les 9 et 10 mars ont été des jours importants pour nos collégiens scolarisés au collège Galilée, marquant leur retour à Lingolsheim après six mois passés dans l'enceinte du lycée Couffignal.

Ce retour met fin aux déplacements en bus vers la Meinau et permettra aux jeunes d'être plus disponibles pour leurs cours et leurs activités sportives et/ou associatives.

Les conditions de travail dans les nouveaux locaux (toujours temporaires) sont bonnes avec des salles destinées aux sciences et aux travaux pratiques très bien équipées.

L'ancien bâtiment est toujours en cours d'expertise ; nous ne manquerons pas de vous informer des résultats de ces expertises, le moment venu.

« FAITES » DE LA MUSIQUE LE 21 JUIN



Que vous soyez musicien ou chanteur, amateur ou professionnel, venez faire découvrir vos talents sur le podium installé par la Commune à l'occasion de la fête de la musique le dimanche 21 juin entre 15h et 23h.

Vous aurez ainsi la possibilité de vous produire en public pour une ou plusieurs chansons.

Inscription par courriel : daniel.franck@holtzheim.fr

APPLICATION POUR SMARTPHONE « STOP CAMBRIOLAGES »

Le groupement de gendarmerie du Bas-Rhin met en œuvre l'application « **STOP CAMBRIOLAGES** ». Cette application gratuite et sans abonnement peut être téléchargée par l'ensemble des utilisateurs de smartphone sous le format Android ou IOS d'Apple.

Les utilisateurs peuvent ainsi être informés à travers plusieurs thèmes : messages de prévention, conseils aux victimes, identification d'une brigade à partir du nom d'une commune ou de sa géolocalisation. S'ils le souhaitent, ils pourront être prévenus en temps réel de situations contre lesquelles ils pourraient se prémunir.

Il sera également possible de télécharger l'imprimé « opération tranquillité vacances » qu'il suffira ensuite de remplir et de déposer à la gendarmerie de Geispolsheim pour signaler son départ en vacances.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le Tabac - Presse Schieck rue du Lieutenant Lespagnol, rappelle son horaire de fermeture du lundi au vendredi à 19h30.



Le repas paroissial à Holtzheim

Comme chaque année, près de 250 personnes s'étaient rassemblées à la salle de la Bruche, le dimanche 1 mars, pour répondre à l'invitation de l'Association pour l'Embellissement de l'Église (AEE) et partager le traditionnel repas paroissial, dont le bénéfice de 5.500.-€ sera consacré à l'entretien de l'église Saint-Laurent et notamment au remplacement futur, avec l'appui de la municipalité, de la chaudière qui présente des signes inquiétants de fatigue.

Les prêtres, ainsi que de nombreux paroissiens de la communauté des paroisses (Eckbolsheim, Hangenbieten, Wolfisheim) s'étaient joints aux Holtzemer dans un véritable esprit de convivialité.

L'ensemble des membres de l'association a eu beaucoup de plaisir à partager ces moments avec les convives et les bénévoles.

L'AEE remercie vivement tous les participants, les bénévoles ainsi que tous les donateurs et les invite d'ores et déjà au repas de l'année prochaine. ■

Le Social et la Santé dans notre Commune

On associe souvent, et à juste titre, le Social et la Santé : Le SOCIAL, ou plutôt l'action sociale est une expression de la Santé de la commune et de ses habitants.

La SANTÉ, ne représente pas seulement le bon équilibre de nos fonctions personnelles, c'est aussi l'élément premier de la cohésion sociale.

Aussi est-il apparu utile à la municipalité d'organiser une réunion publique sur ce thème, réunion qui sera très vraisemblablement riche de questions, d'échanges et de projets :

- Le «CCAS - Centre Communal d'Action Sociale» : qu'est-ce que c'est ? Comment fonctionne-t-il ? Quels en sont les acteurs et les bénéficiaires ?
- Le «Don de Sang» à réactiver au sein de notre village ainsi que vous êtes nombreux à le souhaiter ;

Ce sera également l'occasion d'évoquer la prochaine inauguration du «FAM - Foyer d'Accueil Médicalisé» et de vous présenter cet établissement remarquable grâce à un film documentaire tourné récemment. Les initiateurs de ce projet abouti sauront répondre, là aussi, à vos questions.

VENEZ NOMBREUX, le mercredi 13 mai prochain, à 20h à l'Espace Marceau. ■

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Cyrielle ANDLAUER	14 janvier
Hugo PHAN	9 février
Alessio-Domenico PICARD	11 février
Emilie VAUTRAIN-MULLER	22 février
Leny SCHNEIDER	22 février
Milo LOSTEBIENDS	19 mars

GRANDS ANNIVERSAIRES

Jacqueline FLAESCH	7 avril	80 ans
Marthe SCHUSTER	14 avril	80 ans
Denise MEYER	28 mars	90 ans

Nos fichiers sont le résultat du croisement des listes électorales, des registres de naissance et de mariage. Le fichier de population n'étant pas forcément à jour, nous invitons les familles qui fêtent un grand anniversaire en 2015, à se faire connaître au secrétariat de la mairie.

NOCES D'OR

Marcel FRITSCH et Maire-Louise SCHNEIDER	18 février
Raymond SCHALCK et Marie Odile NUSS	14 avril
Gérard HOUEL et Marie Louise DENNI	3 mai

NOCES D'ORCHIDÉE

Raymond SATTLER et Germaine HEYD	19 février
----------------------------------	------------

DÉCÈS

Fredy ADAM	15 janvier
Eléonore DAAB	31 janvier
Gilbert CZAJA	11 février
Maria IMBS	27 février
Ahmed FERFOURI	3 mars
Gilbert BONDOERFFER	9 mars
Robert WEISS	17 mars



BLOC-NOTES

DÉCHETTERIE MOBILE

Parking salle de la Bruche :

- Mercredi 13 mai de 11h à 19h
- Samedi 13 juin de 9h à 17h

DÉCHETTERIE VERTE

Parking salle de la Bruche :

- Samedi 25 avril de 10h à 17h
- Mercredi 27 mai de 14h à 19h
- Vendredi 26 juin de 14h à 19h

Le Holtzemer s'adresse à toutes les associations qui souhaitent y voir figurer leurs messages et actualités.

N'hésitez pas à contacter la mairie par courriel : mairie@holtzheim.fr

Les actualités et photos sur Facebook : www.facebook.com/holtzheim

Les vidéos sur Youtube : <http://tinyurl.com/q4mxovr>

Les manifestations dans les DNA : www.dna.fr/pour-sortir/Loisir/Alsace/Bas-rhin/Holtzheim

La newsletter régulière en vous inscrivant sur notre site : <http://www.holtzheim.fr/>

Réduisez vos déchets, faites pousser les composts !

Strasbourg.eu
eurométropole

Agir pour l'environnement

TOUT POUSSE À COMPOSTER !



Plus de 450 kg/an et par habitant... Nos poubelles débordent ! Mais savez-vous que le quart du volume de ces mêmes poubelles est composé de déchets organiques (épluchures, fanes, tiges, feuilles, coquilles d'œuf ...) qui, tous, se compostent.

Composter nos déchets de jardin et de cuisine réduit donc de manière significative le volume de nos déchets, tout en limitant le recours à l'incinération. C'est une manière de rendre à la terre ce qu'elle a produit pour nous sous forme de fertilisant naturel.

Simple et efficace, le compostage permet de recycler chez soi, les déchets organiques ménagers et déchets verts de jardin.

De l'eau, de l'air et des petites bêtes,

Toute matière organique, comme les feuilles des arbres, se décompose naturellement par l'action combinée des organismes vivants qui ont besoin d'oxygène et d'eau (bactéries, vers, insectes...).

Naturelle et sans mauvaise odeur, cette décomposition produit du compost, il ressemble à l'humus de nos forêts.

Un bon compost c'est plein de minéraux et de nutriments, bons pour vos salades, vos radis ou vos plantes d'intérieur. **C'est un engrais 100 % naturel et gratuit !**

À la maison, au pied de votre immeuble, vous êtes de plus en plus nombreux à composter : **150 sites de compostage collectif** sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg existants ou en phase de création.

Aujourd'hui ce sont près de 30% des habitants qui réduisent ainsi leurs déchets. Il suffit d'un espace vert au bas de votre immeuble ou d'un petit bout de jardin. L'Eurométropole accompagne et aide tous ceux qui ont envie de s'y mettre. Pour vous lancer, progresser, participer à un stage ou en savoir plus sur les aides, n'hésitez pas à consulter les infos sur www.strasbourg.eu. ■

NOTEZ ENCORE QUE :

- **40.-€ vous seront offerts** par l'Eurométropole pour l'achat d'un composteur ;
- si vous désirez créer un site de compostage collectif au pied de votre immeuble ou sur l'espace public, la collectivité vous accompagne également, vous apporte son soutien et peut subventionner votre projet (**400.-€ de subvention** pour un site comptant 20 participants par ex.).

La médiathèque en pratique

La médiathèque MARCEAU, située, au cœur du village fait partie du réseau Pass'relle et vous permet de profiter de l'offre des 30 médiathèques de l'Eurométropole.

La carte Pass'relle est gratuite pour les enfants jusqu'à 15 ans révolus ; alors n'hésitez pas à venir vous renseigner !

L'acquisition de cette carte vous permettra également l'accès aux animations proposées tout au long de l'année. D'ores et déjà, vous pouvez vous connecter sur :

■ Notre facebook **Médiathèque Marceau - Holtzheim**

■ Le site de la Mairie de Holtzheim et onglet Médiathèque

■ Le portail des médiathèques de l'Eurométropole qui vous propose un large éventail en ligne, d'activités culturelles, formations, films, téléchargement gratuit de musique... www.mediatheques-cus.fr

Une équipe de 2 salariés et de 15 bénévoles professionnels est là pour vous accueillir et vous conseiller sur les livres, CD, DVD et partitions de musique. Des nouveautés sont achetées tous les 2 mois. À bientôt ! ■



Calendrier des MANIFESTATIONS

Mois	Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
Avril	lundi 27 au vendredi 1er mai	Stage Marius Miss	ASH	Terrain football
	sam 2 / dim 3	Coupe du Crédit Mutuel	Vogesia basket	Salle de la Bruche
Mai	dimanche 3	Pêche d'ouverture	AAPPMA	Etangs de pêche
	Vendredi 8 à 11h	Cérémonie Victoire 45	Commune	Parc de Gaulle
	mercredi 13 à 20h	Conférence Santé/Social/FAM	Commune	Auditorium Espace Marceau
	vendredi 15 à 20h30	Soirée humour 3 artistes	Ziprod	Auditorium Espace Marceau
	samedi 23 – 8h à 15h	Bourse aux jouets	Ecole	Ecole
	vendredi 5	Concert Mary Lou (musiques acoustiques du Sud-Est des USA)	Commune	Auditorium Espace Marceau
Juin	vendredi 12	Les drôles d'ateliers enfants (humour)	Ziprod	Auditorium Espace Marceau
	samedi 13	Fête d'été	CCAS	Maison de retraite
	sam 13/ dim 14	Les drôles d'ateliers adultes (humour)	Ziprod	Auditorium Espace Marceau
	sam 13/ dim 14	Exposition modélisme	NMC 67	Salle de la Bruche
	dimanche 21	Fête de la musique	Commune / Accroche Chœur	Rue du Lt Lespagnol
	merc 24 ou sam 27	Pêche des enfants	AAPPMA	Etangs de pêche
	dimanche 28	Marché aux puces	Pompiers	Commune

L'AMICALE DES AÎNÉS

Avril 2015

jeudi 30 – 14h30

Thé dansant. Salle Beethoven, salle de la Bruche.

Mai 2015

mardi 5 – 14h00

Marche. Départ salle de la Bruche.

mercredi 13 – 9h00

Sortie à Caracalla. Départ 13h45.

jeudi 28 – 14h30

Gym douce. Salle de la Bruche.

ANIMATIONS de la médiathèque

Cycle de projections autour de la 2ème guerre mondiale en Alsace **les mardis de mai à 14h30 à la médiathèque.**

Mai 2015 :

mardi 5 - 14h30

Projection dans l'auditorium « Une adolescence annexée » de Nadège Buhler.

mardi 5 - 16h00

Lecture en alsacien par Aline Weiss.

mercredi 6 - 11h30

Lecture pour les grands lecteurs.

mardi 12 - 14h30

Projection dans l'auditorium « On remuait les lèvres mais on ne disait rien » de Gabrielle Schaff.

mercredi - 10h30

Kamishibai pour les petits lecteurs.

mardi 19 - 14h30

Projection dans l'auditorium « Au nom de la race et de la science » de Sonia Rolley, Axel Ramonet, Tancredi Ramonet.

mercredi 20 - 15h

Lecture bilingue, franco-allemande « Violetta und Rigoletto ».

mardi 26 - 14h30

Projection dans l'auditorium « L'héritage retrouvé » de Pierre Goetschel.

mercredi 27 - 10h30

Contes et histoires pour nos petits lecteurs : Raconte tapis : une souris verte.

Juin 2015 :

mardi 2 juin - 16h

Lecture en alsacien par Aline Weiss.

mercredi 3 - 10h30 et 11h30

Lectures d'albums de Barbara Martinez.

mercredi 3 - 15h

Projection d'une fiction dans l'auditorium. Public enfants.

mercredi 10 - 15h

Atelier Fous d'images animé par Anne Monneret - sur inscription.

mercredi 17 - 11h30

Lecture pour les grands lecteurs.

vendredi 19 - 18h

Présentation et échanges autour de nos coups de cœur.

mercredi 24 - 10h30

Contes et histoires pour nos petits lecteurs : « Raconte tapis la ferme ».

- Une fois par mois : lecture à la maison de retraite, renseignez-vous à la médiathèque.
- Tous les mercredis à 15h : initiation aux échecs hors congés scolaires.
- Tous les lundis de 15h à 17h : cours d'informatique hors congés scolaires.

La médiathèque sera fermée
mercredi 29 avril 2015